



Vous avez besoin d'aide ?

Pour vos démarches d'admission en structures médico-sociales, vous pouvez par exemple demander de l'aide à :

- Assistants sociaux
- Associations spécialisées
- France services
- Maisons des solidarités
- Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)
- Communauté 360
- Conseil Départemental
- Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

ASSISTANCE USAGERS

Par téléphone :

0 801 110 110 Service & appel gratuits

8h30 - 18h30 du lundi au vendredi

Via le formulaire en ligne :
sur usager.viatrajectoire.fr
« Aide - Contacter l'Assistance »



Créez votre DUA



usager.viatrajectoire.fr

L'équipe ViaTrajectoire Nouvelle-Aquitaine déploie l'outil d'orientation ViaTrajectoire en région. Elle assure la formation des professionnels et accompagne les utilisateurs.

ViaTrajectoire est un projet national soutenu par l'Agence Régionale de Santé et les Conseils départementaux de Nouvelle Aquitaine.



POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Facilitez vos démarches d'admission en structures médico-sociales



Site internet public, gratuit et sécurisé

> Découvrez LES AVANTAGES



Avec ViaTrajectoire, facilitez vos démarches d'admission en structures médico-sociales

- ✓ Remplissez un **dossier unique d'admission** pour toutes les structures médico-sociales sollicitées.
- ✓ Trouvez facilement les **structures médico-sociales** qui vous conviennent avec l'**annuaire national** de ViaTrajectoire.
- ✓ Envoyez votre dossier d'admission depuis le site internet **en un clic à plusieurs structures**.
- ✓ Suivez les **réponses des structures en temps réel**, sur le site internet usager.viatrajectoire.fr
- ✓ ViaTrajectoire est un **site internet public, gratuit et sécurisé**.

> Comment ÇA MARCHE ?

Première connexion sur le site internet usager.viatrajectoire.fr

1. Vous avez reçu un **courrier de notification de la part de la MDPH** avec votre **numéro de dossier** et un mot de passe temporaire.
2. Rendez-vous sur le site internet usager.viatrajectoire.fr
3. Cliquez sur le bouton « Crée / Gérer mon dossier ». Cochez la case « Accéder au suivi de vos décisions d'orientation et à votre dossier de demande d'admission ».
4. **Connectez-vous** avec votre numéro de dossier et le mot de passe temporaire.
5. Définissez votre **nouveau mot de passe**. Conservez votre numéro de dossier et votre nouveau mot de passe.

Créez votre
DOSSIER UNIQUE D'ADMISSION

1. Connectez-vous sur le site internet usager.viatrajectoire.fr avec votre numéro de dossier et votre nouveau mot de passe.
2. Complétez les trois parties de **votre dossier d'admission** :
 - « Informations administratives »
 - « Parcours personnel »
 - « Vie quotidienne »
3. Recherchez les **structures médico-sociales adaptées** à votre projet. Cliquez sur « Annuaire ESMS ». Puis, sélectionnez les structures selon l'**orientation préconisée par la MDPH** et selon **vos critères** (localisation et mode de fonctionnement).
4. Cliquez sur le bouton « Envoyer une demande » pour **envoyer votre dossier d'admission** à chaque structure médico-sociale choisie.
5. Les structures choisies reçoivent **votre dossier d'admission**.
6. Suivez l'**état d'avancement** de vos demandes en cliquant sur « Mes décisions et demandes ». Consultez en temps réel les **réponses apportées** par les structures sollicitées.